
HYDERABAD – Élections du GAC
Lundi 7 novembre 2016 – 08h30 à 09h00 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

TOM DALE :

Bonjour à tous. Puis-je vous demander de prendre vos places ? La séance commencera sous peu, à 8h30. Veuillez prendre vos places. Nous allons commencer l'élection d'ici peu. Merci.

Bonjour à tous. Je vous demande de faire attention et aussi si les participants peuvent conclure leurs discussions, merci. Cette séance des élections est dirigée par ACIG et le secrétariat indépendant. Je suis sûr que le président sera ici présent dans quelques instants, mais l'élection se déroule comme elle l'était auparavant. Et, comme prévu dans les principes opérationnels du GAC, l'élection se déroulera sous la supervision de l'ACIG, votre Secrétariat.

Je vais demander à Tracey de vous informer les procédures que nous allons suivre d'ici à 09h00. Merci, Tracey.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

TRACEY HIND :

Merci Tom. Bonjour à tous. Je vais juste faire une brève introduction sur le fonctionnement du processus et puis je vais passer la parole.

J'ai mentionné que Michelle a déjà envoyé quelques courriers sur le processus électoral. Certains pays ont déjà voté, mais d'autres ne l'ont pas fait. Pour ceux qui vont voter en personne aujourd'hui, ce que vous devez faire dès que j'aurai fini de parler, et vous avez d'ici à 09h00 pour le faire, c'est venir me voir. Vous devrez me dire quel est le pays membre ou l'État membre ou l'économie que vous représentez. Je vais --- et votre nom. Je vais faire une double vérification pour confirmer que personne de votre pays n'ait déjà voté. Et, si ce n'est pas le cas, si vous--si votre vote n'a pas encore été émis, je vous donnerai un bulletin de vote. Il y a six noms sur le bulletin de vote. Vous pouvez indiquer 1, 2, 3, 4 ou 5 de vos candidats préférés. Veuillez ne pas cocher tous les six, parce que cela peut créer un problème. Le vote sera nul. Indiquez jusqu'à cinq. Et, dès que vous l'aurez fait -- vous n'avez pas besoin de les numéroter de 1 à 5. Vous avez juste besoin de les marquer d'une croix. Dès que ce sera fait, vous devriez le mettre dans la boîte rouge qui se trouve juste devant mon collègue Tom ici. Nous allons continuer ce processus qui sera clôturé à 09h00. À ce moment-là Gema Campillos, une des vice-présidents actuels qui jouera un rôle de contrôle et moi-même nous sortirons les votes pendant

une des sessions. Et nous en ferons le dépouillement. Nous devrions être en mesure de vous annoncer un vainqueur aujourd'hui. Des questions ? Heureux d'ouvrir... Oui, l'Iran.

IRAN :

Merci bien. Bonjour. Guten tag. Willkommen. Je pense que, pour parler franchement, nous n'avons aucune procédure claire pour le vote du vice-président. Alors laissez-nous considérer cela tranquillement, facilement, pour ne pas avoir des difficultés. La façon dont vous l'avez suggéré... je n'ai aucun problème avec ça. Mais, une fois cette procédure sera terminée, j'ai une proposition. Je veux une proposition à ce moment-là. C'est là où nous allons. Parce que, en l'absence de toute procédure claire, nous n'avons aucun moyen de le faire. Et je ne veux pas passer le temps à argumenter et discuter, parce que c'est tout à fait inefficace. Nous sommes donc d'accord avec ce que vous dites, vous ou le secrétariat, nous suivons ce processus. Une fois que le vote sera terminé et que les cinq seront élus, j'ai une proposition à faire. Merci.

TOM DALE :

Merci. D'autres questions ? OK. N'hésitez pas à venir et rejoindre Tracey.

TRACEY HIND : Bonjour. Nous avons encore huit minutes. Si n'importe quel membre du GAC admissible pour voter n'a pas encore voté et s'il veut encore un bulletin de vote, n'hésitez pas à venir maintenant.

Deux minutes. S'il y a quelqu'un dans la salle qui veut voter.

OK. Selon mon ordinateur, il est 09h00. Je vais donc clôturer le vote et passer la parole au président.

Les résultats seront annoncés après le déjeuner. Il y a un intervalle après le déjeuner.

PRÉSIDENT SCHNEIDER : Merci, Tracey. Juste un commentaire rapide. Il y a, pour l'élection, en ce qui concerne qui est admissible pour voter... cela a été communiqué à plusieurs reprises auparavant. Je pense que nous avons tous convenu que les procédures tel qu'elles sont dans les principes opérationnels mériteraient d'être améliorées. Mais pour l'instant, nous avons dû appliquer ce qui était prévu dans les principes opérationnels étant donné que le GAC n'est pas parvenu à un accord après Los Angeles, il y a deux ans, pour modifier cela de façon opportune, mis à part le nombre de vice-présidents qui a été changé. On s'est mis d'accord pour dire que tout resterait tel quel et que les amendements seraient faits plus tard. Maintenant deux années

après. Nous espérons que nous n’aurons pas à attendre encore deux ans jusqu’à ce que ces procédures soient mises à jour suivant ce que le GAC juge approprié. Permettez-moi de faire cette remarque. À mon avis, c’est une question prioritaire pour que le groupe de travail des principes opérationnels s’en occupe. Et je compte sur vous pour nous assurer que cela se produise.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]